

dépenses normales du pays. Le budget présenté aujourd'hui comporte une somme de \$30,418,000 pour des entreprises en cours; il comprend aussi d'autres projets au montant de \$28,430,000, soit un total de \$58,848,000 pour des projets déjà entrepris et autres. Je dois dire qu'on a continué à faire une distinction entre ces deux catégories de projets dans le détail de ces crédits. De plus, il y a une somme de \$26,000,000 pour des subventions aux provinces à propos des secours directs ainsi qu'une somme de \$39,900,000 pour un déficit prévu de la part des Chemins de fer Nationaux, ce qui forme un grand total de \$124,748,000.

Le très hon. sir GEORGE PERLEY: Ne prévoit-on rien pour les secours proprement dits à l'exception des sommes distribuées par l'entremise des provinces?

L'hon. M. DUNNING: Les autres projets y pourvoient.

M. POULIOT: Ce budget sera-t-il distribué aux députés?

L'hon. M. DUNNING: Je viens de le recevoir de l'imprimeur et j'ai donné des ordres pour qu'il soit distribué dès que des copies nous en auront été fournies par l'imprimerie; je ne sais pas cependant quand nous les aurons. Je propose que le budget soit renvoyé au comité des subsides.

(La motion est adoptée.)

A six heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.

JEUDI 23 avril 1936

La séance est ouverte à trois heures.

RAPPORTS DE COMITES

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

M. GEORGE W. McPHEE (Yorkton) présente le premier rapport du comité permanent des bills d'intérêt privé.

CHEMINS DE FER ET MARINE MARCHANDE

Sir EUGENE Fiset (Rimouski) présente le premier rapport du comité permanent des chemins de fer et de la marine marchande, possédés, exploités et régis par l'Etat, et propose que le rapport soit adopté.

(La motion est adoptée.)

COMMISSION DE LA RADIODIFFUSION DU CANADA

M. A.-L. BEAUBIEN (Provencher) présente, en en proposant l'adoption, le premier rapport du comité spécial nommé pour s'enquérir des travaux de la Commission de la

[L'hon. M. Dunning.]

radiodiffusion du Canada et de son application de la loi de la radiodiffusion du Canada, 1932, ainsi que des modifications et règlements d'application de ladite loi.

(La motion est adoptée.)

BILLS D'INTERET PRIVE

PREMIÈRES LECTURES—BILLS DU SÉNAT

Bill n° 48 intitulé: "Loi concernant la Société de la Caisse de retraite de la Banque de Montréal".—M. Jacobs.

Bill n° 49 intitulé: "Loi pour faire droit à Birdie Louise Coleman Wilson".—M. Jacobs.

Bill n° 50 intitulé: "Loi pour faire droit à Solomon Hyman, autrement connu sous le nom de Saul ou Sam Hyman".—M. Jacobs.

Bill n° 51 intitulé: "Loi pour faire droit à Lewis Gould".—M. Jacobs.

Bill n° 52 intitulé: "Loi pour faire droit à Hyman Stotland".—M. Reid (au nom de M. Hanson).

QUESTIONS

(Il a été répondu de vive voix aux questions marquées d'un astérisque.)

PROGRAMME D'AVIATION CIVILE NATIONALE

M. McNIVEN (Regina-City):

1. Le Gouvernement étudiera-t-il un programme national défini d'aviation civile durant la présente session du Parlement?

2. Si oui, prendra-t-il en considération des représentations à l'effet qu'un tel programme soit administré et exécuté indépendamment de tout programme aéronautique pour fins militaires?

3. Une entente a-t-elle été conclue avec l'Imperial Airways pour le transport au-dessus du Canada, par toutes les routes des passagers et des matières postales qui ont traversé l'Atlantique?

4. Serait-il possible de prescrire une inspection substantiellement plus étendue et une meilleure surveillance de tous les avions du Canada?

5. Durant 1936, le Gouvernement pourra-t-il se servir beaucoup plus de l'aéroport municipal de Regina et de son outillage?

L'hon. FERNAND RINFRET (secrétaire d'Etat):

1. A l'étude.

2. Comme par le passé, le programme d'aviation civile sera administré et exécuté indépendamment de tout programme aéronautique pour fins militaires. La Chambre est déjà saisie d'un avis de motion à l'effet de transférer la division de l'aviation civile du ministère de la Défense nationale au nouveau ministère des Transports qui doit être institué.

3. Non.

4. Oui.

5. Non, attendu que la construction de la route transcanadienne ne sera sans doute pas assez avancée pour permettre l'établissement d'un service régulier d'aviation durant l'année 1936.